

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MARDI 6 DECEMBRE 1850

No 31

SYMPATHIES HONORABLES.

"La ville des bois" Ottawa, notre belle capitale, en outre des titres qui la recommandent naturellement à l'attention publique, vient d'en acquérir un nouveau qui ne laissera pas d'étonner assez fortement ceux qui ont la naïveté de croire que l'excentricité est l'appanage exclusif de nos voisins. Nous faisons allusion à une résolution adoptée par le conseil municipal de cette cité dans une de ces dernières séances. Cette curieuse manifestation des sentiments de l'autorité locale d'Ottawa à l'égard d'un criminel, mérite d'être mentionnée, la voici :—

"Proposé par l'Échevin Rochester, secondé par le conseiller Heney.—Que ce conseil sympathisant profondément avec G. B. L. Fellowes dans sa présente affliction causée par le résultat du dernier procès aux Assises de l'Original, autorise le Maire de cette municipalité à adresser une requête en sa faveur, aux juges de la Cour du Banc de la Reine, leur représentant que, vu la nature douteuse des témoignages l'inculpant de l'offense dont il est accusé, son bon caractère reconnu, préalablement, dans la communauté, et les désastreuses conséquences d'un châtiment trop sévère pour lui et sa famille, le dit G. B. L. Fellowes éprouve une considération miséricordieuse de la part de la Cour. Adoptée par une majorité de 5 sur 15 votants."

Décidément, la charité des autorités municipales d'Ottawa n'a point de bornes.

Après une preuve accablante, Fellowes a été trouvé coupable des fraudes les plus abominables, des actes les plus révoltants qu'un homme puisse commettre. L'opinion publique exaspérée a ratifié le verdict du jury de l'Original. Fellowes est désormais marqué au front d'un stigmate ineffaçable, il est devenu l'objet du mépris général. C'était ce que tout le monde pensait et pense encore; les officiers municipaux de Bytown font exception: ils tendent une main secourable au criminel et font valoir pour lui les circonstances atténuantes. Pour eux, le coupable est blanc comme neige et mérite l'absolution"

(Courier de Saint-Hyacinthe.)

ELECTIONS MUNICIPALES.

La nomination du maire et des nou-

veaux conseillers municipaux a eu lieu hier à 10 heures du matin.

Le maire Langevin a été réélu pour le malheur des citoyens.

Dans le quartier Saint-Pierre le célèbre Charlton oppose monsieur Eadon.

Monsieur Kirwin a été élu à l'unanimité pour représenter le quartier Montcalm.

Il est charretier, et pourra fouetter ses collègues!

Pierre Gauvreau a pour concurrent F. X. Langevin, écuyer, avocat.

Ce dernier est certain du succès, car Pierre Gauvreau demeurant en dehors des limites de la cité ne peut être élu. Le jour de la nomination, le souvenir de cet obstacle a donné à Pierre Gauvreau le mal des grands esprits!

Dans le quartier Jacques Cartier monsieur Lemieux a pour lui plus des trois quarts des voteurs.

Le capitaine Bussière s'est rendu à la place de la nomination accompagné du "shaver" Larue, et du neveu du conseiller Rousseau "S'il y avait eu un bon larron ça aurait fait un beau calvaire!"

Quelqu'un faisait remarquer que le vaillant Achille était escorté par un Harpagon et le neveu d'un Harpagon.

On cite du capitaine un mot admirable de stupidité. Le voici:

"Mes amis à moi, dit-il en partant, si vous voulez on va aller chez mesieu le maire! Car mesieu le maire, c'est pas un homme aujourd'hui, c'est le Chemin de fer du Nord!"

Un locomotive eut été plus convenable!!!

Une demie heure plus tard le vaillant Achille était à la droite de son ami le maire. Quel beau couple!

Dans le quartier Saint-Roch, le conseiller Rousseau est considéré comme le perdant.

On dit qu'il a tant versé de l'armes, depuis hier, qu'il va perdre l'autre oeil!

Monsieur Pope n'a point d'opposant.

Monsieur Lampron sera élu pour représenter le quartier Champlain.

Messieurs Crémazie et Norris briguent les suffrages des électeurs du quartier du Palais.

Des êtres aussi jaloux que stupides ne pouvant entamer notre réputation en nous calomniant de la manière la plus lâche et la plus atroce se sont imaginé de dire que nous ne rédigeons point "L'Ob-

servateur." De telles accusations venant de la part des cretins défenseurs du maire et compagnie ne nous empêchent point d'être parfaitement tranquille sur le sort de nos écrits, et si nous étions seul attaqué, un méprisant silence serait notre réponse. Mais comme ces individus se permettent d'écrire que messieurs P. G. Héot et M. A. Plamondon sont les seuls rédacteurs du journal que nous publions, nous allons rendre justice à ces messieurs en prouvant le contraire.

D'ailleurs quand ces messieurs écrivent ils ne se cachent point sous l'anonyme comme leurs adversaires.

Certe, le talent de ces messieurs auraient contribué bien plus efficacement que le nôtre au succès de "L'Observateur" mais nous voulons, avant tout, dire la vérité. Voilà pourquoi nous publions "l'afidavit" suivant qui mettra fin aux mensonges que font circuler, sur le compte de ces messieurs et sur le nôtre, de misérables soudards employés par des individus plus haut placés mais non moins misérables.

Province du Canada

District de Québec

Louis Michel Darveau, notaire, de la cité de Québec, et y résidant, étant dûment assermenté sur les saints évangiles dépose et dit comme suit savoir:

"Qu'à l'exception de l'article intitulé "Événements remarquables du mois de janvier" et publié sur le numéro 42 du 1er volume, de "L'Observateur" tous les écrits éditoriaux, soit en vers ou en prose, de ce journal sont de lui dit Louis Michel Darveau."

Et ce déposant ne dit rien de plus et a signé.

L. M. Darveau.

Signé, reconnu, et assermenté devant moi à Québec, ce 6 décembre 1850
M. TESSIER. J. P.

*. CHOSE RARE.—L'autre jour, nous entendions un professeur d'un de nos collèges dire que ses élèves apportaient tant d'ardeur à l'étude, qu'ils "étudiaient encore" cinq minutes après l'extinction du gaz.

(La Guape.)

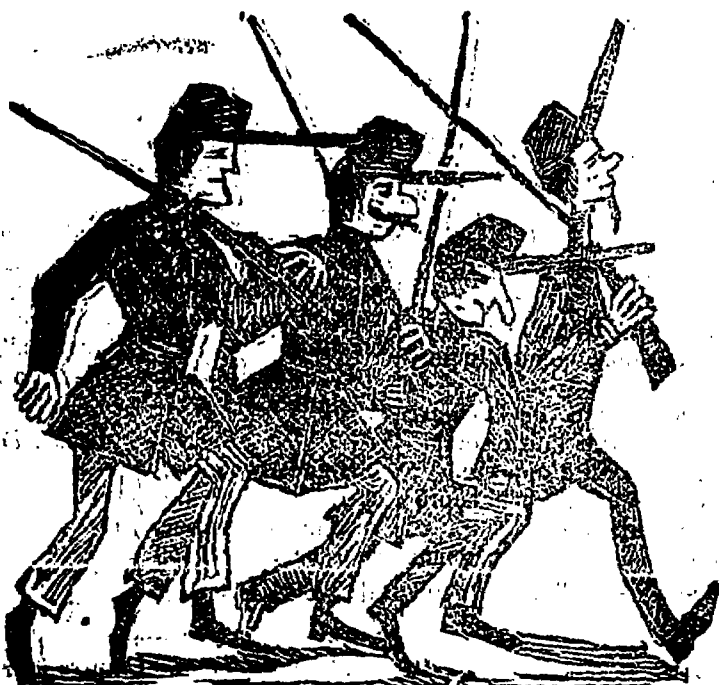
MARCHE TRIOMPHALE.



Vergette. Dêchôte, grand maître des petites cérémonies de l'armée busiérien. ne, mettant la procession en branle.

L'HOMME A L'ABAT-JOUR, premier courrier de l'armée.

Jean Maisan, vendeur de chandelles porte étendard des bons principes.



La musique sous l'habile direction du petit Antoine Saint Jean.

La musique sous l'habile direction du petit Antoine Saint Jean.

DRE

LA

D'UN GRAND CAPITAINE.



Enfin, le voilà, le charmant Achille !!!



Petterusse Gavrow et Bertrand Bras de fer, forment sa garded'honneur.



Le 'caricaturiseur' Ferdinand Jobin, envoyant des flots... d'encens au vaillant Achille son idole.



Baptiste Plamondon, avocat pour rire, assileur en 'chef des 'épées miliciens et monté sur une Rossinante ferme la marche.

Le nombre considérable de caricatures que nous faisons paraître, aujourd'hui, nous oblige à remettre au prochain numéro, plusieurs articles. En revanche, nos lecteurs, nous n'en doutons point, nous saurons gré des caricatures que nous leur présentons comme étrennes. Quand on songe au peu de temps qu'il a pu consacrer à ces caricatures, on ne peut s'empêcher de dire que l'artiste s'est surpassé dans la promptitude d'exécution et le fini de l'ouvrage. Le premier individu dont le portrait ouvre "La marche triomphale d'un grand capitaine" est si bien connu à Québec et si bien secondé par les petits cretins soudoyés contre nous par la haute canaille, que ces êtres seront jugés à leur juste valeur.

NOUVELLES D'EUROPE.



"L'Opinione" de Turin dit, que 6.000 Vénitiens se sont enrôlés dans l'armée de l'Italie centrale.

Le clergé de la Lombardie a adressé au roi Victor-Emanuel une pétition le sollicitant de réprimer légalement les tentatives de ceux qui proclament que le pouvoir temporel est nécessaire à l'Eglise.

Les Espagnols accusent les Anglais de fournir des armes au Marocains et de leur en enseigner l'usage.

—Une lettre autographe de l'Empereur d'Autriche au ministre des finances prescrit la garantie du déficit dans le budget de 1860 à 1861.

La ratification des traités devait avoir lieu à Zurich le 21 novembre.

La France a adressé des lettres d'invitation pour le congrès aux puissances signataires des traités de Vienne.

E'attitude de la presse française et anglaise devient de plus en plus belliqueuse.

On pense que le congrès se réunira à Paris, mais on ne sait quand.

Napoléon s'oppose à la régence de Buocompagni. On dit que Garibaldi a résigné le commandement de l'armée de l'Italie centrale et a joint l'armée piémontaise.

EXTRAITS POUR RIRE.

- Approchez, monsieur le notaire, Disait monsieur de Crac mourant; Je touche à mon heure dernière, Et veux faire mon testament. Trois enfans, voilà ma famille. Je lègue à Suzanne, ma fille, De quoi se cloîtrer saintement; Mon fils aîné, pour son partage, Aura mon titre de baron,

Mon sief et tout mon héritage.

—Et le cadet?—Son apanage

Sera mon épée et mon nom.

••• Un jeune homme, souffrant cruellement des dents, s'en plaignait à son précepteur.

—Il faut les faire arracher, répondit froidement le précepteur, sans s'inquiéter davantage.

—Quelques jours après, le précepteur fut pris à son tour de violentes douleurs d'entrailles.

—Qu'avez-vous! lui dit l'élève.

—J'ai mal au ventre.

—Il faut vous le faire arracher.

••• Gargon! Gargon! criait un voyageur de la cabine d'un bateau à vapeur. —Voilà! Voilà! Monsieur: Qu'y a-t-il pour votre service?—Apportez-moi la liste des voyageurs.—Pourquoi faire, monsieur?—Je veux voir si ces damnées punaises ont retenu ce lit avant moi. Si non, je veux qu'on les fasse déguerpir de suite!

••• Un vieux marin, assistant à l'Opéra, disait que les danseuses portaient leur robes à mi-mât comme témoignage de respect pour la mémoire de la modestie morte en ces lieux.

CORRESPONDANCE.

JOSEPH ROYAL

J'ai fait une grave injustice en mettant monsieur Joseph Royal le troisième sur ma liste des biographies canadiennes il devait avoir la première place.

Monsieur Royal a vu environ vingt printemps. Aussi, son joli collier de rose n'a pas encore perdu de sa fraîcheur.....royale. On le cite comme un huitième merveille.

Il a été rédacteur de plusieurs journaux. Voici sa manière d'agir comme journaliste:

S'étant fait une plume dans "La Minerve" et ayant obtenu une certaine dose de considération de la part de ces "Conservateurs," il laissa ce journal pour rédiger "L'Ordre" de concert avec monsieur Cyrille Boucher. Au grand étonnement du public monsieur Joseph Royal renia la vieille "Minerve" comme un fils ingrat.

Un proverbe dit: "Quand on a mis un pied dans l'abîme l'autre ne tarde pas à s'y glisser. C'est vrai. Joseph Royal s'est acharné contre le rédacteur de la "Minerve" et pour avoir quelque chose à dire il a forcé plusieurs journalistes, par certaines intrigues que lui seul sait monter à prendre la peine de lui appliquer des coups de ferrule.

Vous savez que "L'Ordre" fut établi dans une maison située entre deux mauvais bureaux: celui de la "Minerve" et celui d'un homme qui faisait commerce de tous les outils dont se servaient, les inquiéteurs d'effrayante mémoire. Les proprié-

taires de "L'Ordre" ont déménagé. Ils avaient plusieurs raisons puissantes pour quitter la rue Saint Vincent.

Ils craignaient, surtout, de voir le bureau de "L'Ordre" assiégé par les commères et les avocats du voisinage. "L'Ordre" a donc changé de rue et se trouve voisin du "Saint-Gabriel saloon."

On n'a pas été peu surpris de voir que le carcan alias "L'Ordre" ait été placé dans la maison voisine de cet hôtel. M. Paré de "L'Ordre" saura sans doute mettre de nouvelles cordes à son arc pour lancer des traits terribles contre les calaretiers en général et celui-ci en particulier et je suis sûr que les articles de Joseph Royal n'en seront que plus "chauds."

Avant de terminer je vais donner un échantillon de la manière dont agit Joseph Royal vis à vis son ami de la Ponterie: Vous y verrez une frappante ressemblance avec les deux idiots "Pedrillo" "Fabricio" qui figuraient dans la malédiction, pièce jouée dernièrement par messieurs les "amateurs." C'est une conversation obtenue, pour ainsi dire, phrase par phrase. J'ai pu la saisir à chaque numéro de "L'Ordre," de la "Minerve" et du "Journal de Québec."

ROYAL à de Laponterie: N'a...n'a... n'appro...pro...chez pas...sa...sa...satan!

DE LAPONTERIE—Pardi! c'est moi!

ROYAL—Oui, je m'en aperçois mon...mon...sieur Bel...Bel...Bezébuth!

DE LAPONTERIE essayant de convaincre Royal.—Mais ouvrez donc les yeux! C'est moi, de Laponterie, rédacteur de la "Minerve!"

ROYAL:—Ah! quels yeux flamboyants!

DE LAPONTERIE:—Mais c'est mon lorgnon!

ROYAL:—Ah! quelles griffes!

DE LAPONTERIE:—Mais ce sont les soutiens de "ma plume!" Il est vrai, que j'ai les ongles un peu longs.

Un tapage étourdissant a lieu entre Royal et Laponterie—Arrive Joseph Cauchon au galop!

CAUCHON: Qu'est-ce que cela veut dire? Est-ce un tremblement de terre?

DE LAPONTERIE.—N'approchez point, monsieur Cauchon: Je suis, satan!

CAUCHON:—Etes-vous fous?

DE LAPONTERIE:—Ce qu'il y a de certain c'est que l'un de nous trois l'est!

ROYAL:—Mais n'est-ce pas notre ami le révérend Cauchon?

Avant que les derniers mots eussent été prononcés, de Laponterie déjà embarqué sur un vapeur qui fait voile vers la France, emporte un souvenir peu "royal" de celui qui met pour enseigne un carcan à la porte de L'Ordre.

CAMILLE.

Montréal 29 novembre 1859.